

**ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES A
L'OCCASION DE L'ARRIVEE DU DIRECTEUR GENERAL DU FONDS MONETAIRE
INTERNATIONAL**

- Monsieur le Directeur Général du Fonds Monétaire International ;
- Monsieur l'Administrateur pour notre Groupe de pays au sein du Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International ;
- Madame le Directeur du Département Afrique du Fonds Monétaire International ;
- Mesdames et Messieurs les membres de la Délégation du Fonds Monétaire International ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des Organisations internationales ;
- Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire ;
- Mesdames et Messieurs les représentants du Patronat et des organisations professionnelles du secteur privé ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Cabinet ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs, Sous-Directeurs, Chefs de Services ;
- Chers amis de la Presse ;

- Honorables invités, Mesdames et Messieurs ;

Monsieur le Directeur Général, je suis particulièrement heureux et honoré de vous recevoir, avec la délégation qui vous accompagne, ici, ce matin.

En cette circonstance, je voudrais vous adresser mes chaleureuses salutations et vous souhaiter la bienvenue en Côte d'Ivoire.

Je me réjouis du choix de la Côte d'Ivoire, au nombre des étapes de votre tournée africaine, qui vous a déjà conduit en République Démocratique du Congo, d'où vous venez, pour se poursuivre au Maroc, après notre pays.

Cette marque d'intérêt pour l'Afrique et particulièrement la Côte d'Ivoire, dans votre vision managériale à la tête du Fonds Monétaire International, nous rassure et je vous en sais gré.

En effet, depuis votre prise de fonction, dans le cadre de la réforme que vous avez entreprise à la tête du Fonds Monétaire International, vous n'avez de cesse de chercher à mieux comprendre les problèmes spécifiques de l'Afrique, en vue de leur trouver des réponses plus adaptées.

J'associe à ces marques de gratitude, les distingués membres de votre délégation, particulièrement notre Administrateur au Fonds Monétaire International, Madame le Directeur du Département Afrique, ainsi que votre Représentant résident en Côte d'Ivoire.

Je salue la contribution de chacun dans l'amélioration très significative du dialogue politique et technique entre le Gouvernement Ivoirien et notre Institution commune.

Monsieur le Directeur Général ;

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Saisissant l'opportunité que m'offre cette séance, à l'occasion de cette visite historique, je voudrais articuler mon intervention autour de deux axes principaux.

Je ferai dans un premier temps, un bref rappel de la situation économique et politique en Côte d'Ivoire, avant de m'appesantir en second lieu, sur les impacts de la crise financière internationale, les initiatives du FMI y afférentes, ainsi que nos attentes en termes de perspectives.

S'agissant de la situation économique et financière, l'économie ivoirienne a confirmé le regain d'activités constaté depuis 2004, en réalisant un taux de croissance du PIB de 2,3% en 2008, contre une moyenne sur la période 2002-2007, inférieur à 1%.

Cette croissance a été rendue possible par la bonne tenue des secteurs de la construction, de l'agro-industrie, des télécommunications et de l'énergie.

Toutefois, la flambée des cours des produits alimentaires et du pétrole a conduit à une inflation de 6,3% en 2008, par rapport à une norme de 3% dans la zone UEMOA et une moyenne de 2,8% sur la période 2005-2007.

Le solde primaire de base est ressorti à 0,3% du PIB en 2008, s'écartant ainsi des objectifs du programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit de 0,8%, du fait notamment de l'impact des allègements fiscaux accordés à certains produits de grande consommation, de 0,5% du PIB et de la subvention accordée au secteur électricité, plus élevée que prévu de 0,2% du PIB.

En dépit de la fragilité de la situation sociopolitique, le Gouvernement a mis en œuvre, dans le cadre du programme d'Assistance d'Urgence Post Conflit, d'importantes réformes, pour améliorer la transparence et la gouvernance dans la gestion des finances publiques, ainsi que des principaux secteurs et filières de l'économie.

Il s'agit, notamment de:

- la normalisation de la gestion budgétaire ;

- l'adoption d'un plan de réforme des finances publiques ;
- l'information régulière du Gouvernement et des populations sur l'exécution du budget, les flux physiques et financiers du secteur énergie et la collecte et l'utilisation de la parafiscalité sur la filière café cacao ;
- l'entame du processus d'adhésion à l'initiative pour la Transparence des Industries Extractives ;
- la mise en œuvre d'audits d'entreprises publiques importantes ;
- le démarrage de la réforme de la filière café cacao ;
- la recherche de solutions pour l'équilibre du secteur électricité ;
- la mise en œuvre du mécanisme automatique de fixation des prix des produits pétroliers.

Au plan politique, l'Accord Politique de Ouagadougou, signé en mars 2007, a permis d'obtenir des avancées notables dans le processus de sortie de crise.

Ces progrès sont perceptibles à travers la normalisation de la situation sociopolitique et la visibilité que donne la fixation de la date du premier tour des élections présidentielles au 29 novembre 2009.

Ces atouts de l'environnement sociopolitique national et les efforts déployés par le Gouvernement en matière de gestion des finances publiques et de réformes sectorielles, ont permis la conclusion en mars dernier, du programme économique et financier soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

Ce programme traduit l'engagement de Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, Président de la République de Côte d'Ivoire, d'accompagner le processus de sortie de crise par une relance économique, en recherchant un traitement approprié au fardeau de la dette extérieure.

Il devra contribuer à la stabilisation du cadre macroéconomique, à l'assainissement des finances publiques et au renforcement de la gouvernance des secteurs clés de l'économie.

En outre, avec l'assainissement attendu de l'environnement des affaires et le renforcement du secteur financier, le programme doit favoriser la reprise de l'investissement, dont le niveau moyen de 9,96% du PIB sur les trois dernières années, n'a pas permis à ce levier important d'impulser la croissance économique souhaitable.

A cet égard, le taux de croissance du PIB est projeté à 3,7% en 2009. Le surplus du solde budgétaire de base devrait s'établir à 1% du PIB et le déficit global à 1,2% du PIB. La décélération des prix devrait permettre de ramener l'inflation au niveau de la norme communautaire de 3%.

Les récents accords conclus sur la restructuration de la dette vis-à-vis des créanciers membres du Club de Paris et les futures négociations avec le Club de Londres, devraient nous permettre d'apprécier, très bientôt, le niveau d'allègement escompté au point d'achèvement.

Ce faisant, nous pourrions entreprendre, une politique économique viable, intégrant une réduction substantielle du poids de la dette extérieure afin de redonner espoir au peuple ivoirien, qui a tant souffert des différentes crises.

Monsieur le Directeur Général,

Abordant le second volet de mon intervention, je voudrais indiquer que, la crise financière internationale qui caractérise l'environnement mondial, laisse peser des incertitudes sur les perspectives économiques des pays africains, dont la Côte d'Ivoire.

En effet, les observateurs les plus avisés et les institutions financières dont le Fonds Monétaire International, s'accordent à dire que la crise financière, qui s'est muée en une crise économique mondiale, reste la plus profonde depuis la grande dépression de 1929.

Le 19 mai dernier, à l'occasion de la semaine de l'Afrique 2009, vous avez qualifié à juste raison, cette crise de « *grande récession* ».

C'est dire combien la non maîtrise de l'étendue, de la profondeur et des diverses facettes de cette crise expose l'économie mondiale, et de façon particulière, l'Afrique sub-saharienne, à une baisse importante du niveau des activités économiques et à des conséquences dont l'ampleur reste encore à évaluer.

Déjà, le Fonds Monétaire prévoit, au titre de l'année 2009, un taux de croissance réel du PIB en Afrique de 2%, contre une réalisation de 5,2% en 2008. De même, la zone CFA pourrait enregistrer une croissance de 2,8% en 2009, contre 4,9% en 2008.

Cette baisse d'activités serait la conséquence d'une réduction de la demande et de la baisse subséquente des prix des matières premières, dont nos pays sont dépendants, dans une large mesure.

Au niveau de l'économie ivoirienne, les premiers signes de cette baisse sont déjà perceptibles au terme du premier trimestre 2009, sur les cours des principaux produits, notamment, le café, le coton, le caoutchouc, l'huile de palme, le bois et la noix de cajou.

De plus, les difficultés que connaissent les plus grandes places financières internationales, pourraient se traduire par une réorientation de l'aide publique au développement, au détriment du continent africain, entraînant ainsi une réduction des financements internationaux et une restriction du crédit.

Dans ces conditions, si les pays industrialisés ont des moyens internes de mobilisation de ressources destinées à soutenir leur économie, dans

les secteurs les plus exposés, il n'en est pas de même pour les économies en développement.

En effet, celles-ci ne disposent pas des marges budgétaires nécessaires pour dégager des ressources internes destinées à soutenir l'activité économique.

L'alternative que constituent les marchés financier et monétaire dans la mobilisation de ressources additionnelles reste limitée, au regard de l'étroitesse et du manque de profondeur de ceux-ci, ainsi que du faible niveau de développement des instruments financiers.

L'on comprend, dès lors, aisément, la nécessité de prendre des mesures globales vigoureuses, impliquant à la fois les pays africains et intégrant des mécanismes novateurs d'intervention et d'appui.

Fort heureusement, Monsieur le Directeur Général, vous avez perçu ce besoin d'appuyer particulièrement les économies fragiles, en organisant en mars dernier, une rencontre de haut niveau en Tanzanie, relative aux conséquences de la crise financière sur lesdites économies.

Ce faisant, vous avez facilité la prise en compte les préoccupations légitimes des pays fragiles au dernier sommet du G-20, dont les conclusions ont clairement exprimé la nécessité pour le Fonds Monétaire International, d'accorder plus de ressources et de flexibilité à ces pays.

A cet égard, il urge, que le Fonds Monétaire International et les autres organisations financières internationales impliquées, traduisent cette volonté en actes, notamment à travers la mise en place de nouveaux mécanismes d'accès à des volumes importants de capitaux.

Ces financements pourraient s'inscrire dans une optique de long terme, à des taux concessionnels, pour impulser significativement la croissance et le développement.

Cette option s'accommode bien avec la prise en compte du souci de transparence et de bonne gouvernance, qui doivent rester au centre des préoccupations.

C'est pourquoi, Monsieur le Directeur Général, cette visite constitue pour nous un motif d'espoir quant à la poursuite de vos actions, visant à soutenir les efforts des pays en développement.

Pour conclure et en ce qui nous concerne, je voudrais donner l'assurance que les efforts internes seront poursuivis sous le programme soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance.

Les incertitudes demeurent, s'agissant des incidences de la crise, susceptibles d'affecter notre capacité de paiement déjà si réduite.

Les attentes créées par le programme, avec le point de décision de l'initiative PPTTE, sont nombreuses et pressantes. A cet égard, il urge d'activer les mécanismes existants et d'adopter des approches résolument novatrices, notamment sous l'égide du FMI, pour lutter efficacement contre les chocs extérieurs et soutenir les économies fragiles et particulièrement la Côte d'Ivoire.

C'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos, en vous souhaitant, Monsieur le Directeur Général ainsi qu'à votre délégation, un excellent séjour en Côte d'Ivoire.

Merci de votre aimable attention.

DIBY KOFFI Charles